

UNIVERSITÉ DE NÎMES CONSEIL D'UNIVERSITÉ SÉANCE DU 23 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-27

Vu le Code de l'Éducation;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu la délibération n° 2020-37 en date du 17 juillet 2020 approuvant la création du DU Soutien à la parentalité ;

Vu la délibération n° 2023-33 du 06 juillet 2023 approuvant la modification de la maquette et des coûts du DU Soutien à la parentalité.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25			
Membres présents ayant voix délibérative ou consultative :	voix 22			
Membres présents ayant voix délibérative : 18 Dont Membres représentés ayant voix				
délibérative :	9			
Quorum :	13			

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

La modification apportée à la maquette du Diplôme d'Université Soutien à la parentalité portant sur 4 heures d'interventions sur l'accompagnement parental du deuil de l'enfant est approuvée conformément au document annexé.

La délibération n°2023-33 susvisée est abrogée.

Fait à Nîmes le 27 mai 2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

Classée sous la référence : 2024-27 Publiée sur le site de l'Université le : 28/05/2024 Transmis au recteur le : 28/05/2024 Affichée sur le site Vauban de l'université durant 2 mois Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'université de Nîmes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes.



Demande de modifications sur un Diplôme d'Université D.U. Soutien à la parentalité

Responsable UNIMES

Nom : Le Vigouroux Prénom : Sarah

Statut : Maître de conférences

Département d'appartenance : Psychologie, Lettres, Langues et Histoire

Mail: sarah.le vigouroux nicolas@unimes.fr

Nombre d'heures

Heures présentielles : 116 heures Nombre HETD : 147 HETD

Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé

Un nombre minimal de 13 inscrits devra être atteint pour l'ouverture et l'équilibre de ce D.U.

Nombre maximal d'inscrits : 20

Niveau de qualification attendu en entrée et sortie du DU

Les candidats doivent justifier d'un niveau Licence ou de trois ans d'exercice en tant que professionnel accompagnant les enfants et/ou leurs parents.

Période de déroulement de la session

D'octobre à mai

Coût de la formation

Public financé : **1220** euros Public non financé : **920** euros

Etudiant / doctorant (uniquement en cas d'atteinte du nb minimal d'inscrit requis et dans la limite

de 5 étudiants maximum) : 150 euros

Contexte et positionnement du DU - besoins / public visé

En 2019, le ministère des solidarités et de la santé a identifié l'accompagnement des 1000 premiers jours de l'enfant comme étant un axe de travail prioritaire, mettant en avant la nécessité de pouvoir accompagner les parents. En effet la parentalité est une tâche stimulante, mais parfois aussi épuisante. Par exemple, les recherches sur le burnout parental mettent en avant l'augmentation de conséquences néfastes pour le parents (comportements addictifs, troubles du sommeil, problème de santé), le couple (conflits) et les enfants (insatisfaction, négligences, violence). Il est alors nécessaire de pouvoir former les professionnels au soutien qu'ils peuvent apporter aux individus (potentiellement) en souffrance dans leur rôle de parent.

Ce DU vise à pouvoir former les professionnels à l'accompagnement des parents afin que ces derniers puissent accompagner au mieux leur(s) enfant(s). La formation présente différentes difficultés que les parents dans leur vécu, notamment en fonction du développement normal (p.ex., durant la petite enfance et l'adolescence) et pathologique (p.ex., troubles du neurodéveloppement) de leur(s) enfant(s), ainsi que différentes approches qu'ils peuvent adopter pour venir accompagner ces parents (p.ex. systémie, pleine conscience). Pour la formation à l'approche systémique, le groupe est dédoublé pour l'intervention de deux professionnels en parallèle à partir d'un groupe de 6 inscrits. Les personnes inscrites n'exerçant pas une activité professionnelle permettant l'application des connaissances et compétences enseignées dans ce DU devront réaliser un stage de 100 heures minimum auprès d'un professionnel travaillant auprès des parents.

Afin de pouvoir former aux mieux les participants de cette formation un effectif maximum de 20 inscrits est fixé. Cette formation se destine à tout professionnel intervenant auprès de parents : éducateur spécialisé, infirmier, orthophoniste, psychologue, sage-femme et médecin, ainsi qu'aux personnes souhaitant s'y former à condition d'avoir une licence en psychologie.

Maquette détaillée du D.U.

Code UE ou ECUE	Intitule UE ou ECUE	СМ	TD	Nbre de grpes TD	TP	Nbre de grpes TP	heures effectives	HETD / étudiant	HETD à rémunérer
DU1SP01	Psychologie de la parentalité	8	4	1			12,0	16,0	16,0
DU1SP02	Autorité parentale et représentation de l'enfant en justice	4	0	1			4,0	6,0	6,0
DU1SP03	Accompagnement de la grossesse	8	0	1			8,0	12,0	12,0
DU1SP04	Les interactions précoces	8	8	1			16,0	20,0	20,0
DU1SP05	L'adolescence et les comportements de prise de risque	4	4	1			8,0	10,0	10,0
DU1SP06	Les troubles neuro-développementaux	6	6	1			12,0	15,0	15,0
DU1SP07	Stigmatisation des configurations parentales particulières	8	0	1			8,0	12,0	12,0
DU1SP08	La dyade parentale	4	0	1			4,0	6,0	6,0
DU1SP09	Initiation à l'approche systémique	4	8	2			12,0	14,0	22,0
DU1SP10	Pleine conscience et parentalité	4	8	1			12,0	14,0	14,0
DU1SP11	Accompagnement parental du deuil	4	0	1			4,0	6,0	6,0
DU1SP12	Supervision	0	16	1			16,0	16,0	16,0
DU1SP13	Stage facultatif	0	0	1			0,0	0,0	0,0
							116	147	155

Evaluation

Les onze premiers modules seront évalués de manière commune par un examen de type devoir sur table sur une période de deux heures. Le module « supervision » sera évalué à l'aide d'un dossier type étude de cas. Ces deux évaluations (devoir sur table et dossier) comptent chacune pour la moitié de l'obtention du diplôme d'université et <u>ne se compensent pas</u>.

L'attribution du Diplôme d'Université se fera donc par l'obtention de deux notes supérieures ou égales à 10/20 à ces deux évaluations.

Code UE ou ECUE	MCC *	Coefficient	Rattrapage Oui / Non
SP01	CT devoir sur table		Oui
SP02	CT devoir sur table		Oui
SP03	CT devoir sur table		Oui
SP04	CT devoir sur table		Oui
SP05	CT devoir sur table		Oui
SP06	CT devoir sur table	50%	Oui
SP07	CT devoir sur table		Oui
SP08	CT devoir sur table		Oui
SP09	CT devoir sur table		Oui
SP10	CT devoir sur table		Oui
SP11	CT devoir sur table		Oui
SP12	dossier	50%	Oui
SP13			

MCC: modalité de contrôles des connaissances (contrôle continu ou terminal / devoir sur table / oral / rapport)

Evaluation financière

Dépenses / 13 stagiaires	11 212 €
Coûts HETD	8 410 €
Coûts logistiques, fonctionnement, frais de déplacements, hébergements.	1783 €
Frais de gestion UNIFOP	1019 €

Recettes	
13 stagiaires statut 'non financé'	11 960 €